

Conseil constitutionnel : les parlementaires valident la nomination de Laurent Fabius



Ce jeudi matin, l'ancien ministre des Affaires étrangères a été auditionné pendant une heure par la commission des Lois de l'Assemblée, puis par le Sénat.

Selon des sources parlementaires citées par l'AFP, l'Assemblée nationale et le Sénat ont approuvé ce jeudi en commission la nomination de Laurent Fabius à la tête du Conseil constitutionnel. Proposée par François Hollande, la nomination à ce poste de l'ancien ministre des Affaires étrangères a été votée par les membres du Conseil à 38 voix contre 1.

Ce jeudi matin, Laurent Fabius a été auditionné pendant une heure par la commission des Lois de l'Assemblée, puis par le Sénat. L'ancien ministre a notamment rappelé avoir débuté sa carrière professionnelle par quatre années au Conseil d'Etat. "Je renoue avec le droit", a-t-il déclaré, faisant valoir son "expérience", sa "compétence" et son "indépendance" devant les parlementaires.